

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 07-10745 / 111004
INFRE SA, 1623 Semsales
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
14 H
01.11.2007–30.04.2008 (Nouveau permis)
- 07-10757 / 101257
NagraID S.A., 2322 Le Crêt-du-Loche
département cartes
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
45 H, 15 F
07.11.2007–30.11.2010 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 07-10610 / 100330
Redel SA, 1450 Ste-Croix
usinage et injection plastique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
68 H, 9 F
01.10.2007–30.09.2010 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 07-10738 / 100668
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier
ligne nutrition (processus queutage poches 3 compartiments)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H, 4 F
01.11.2007–31.12.2009 (Nouveau permis)
- 07-10755 / 100457
SCHOTT Suisse S.A., 1401 Yverdon
département saphir uniquement
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
01.09.2007–31.12.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 07-10736 / 100110
Marmy Viandes en gros SA, 1470 Estavayer-le-Lac
débitage des carcasses en quartiers
besoins spéciaux de consommation
5 H
01.01.2008–31.12.2010 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 07-10739 / 100668
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier
maintenance spécifique pour la Ligne Nutrition du PT 07-10738
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H
01.11.2007–31.12.2009 (Nouveau permis)
- 07-10762 / 100656
Usines métallurgiques de Vallorbe SA, 1337 Vallorbe
four de recuit
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 H
17.10.2007–31.10.2010 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 07-10760 / 100192
Erie Electroverre SA, 1680 Romont FR
Verrerie: déchargement des fours et contrôle.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
3 H
05.12.2007–30.11.2010 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

– 07-10759 / 100192

Erie Electroverre SA, 1680 Romont FR

Verrerie: fabrication du verre étiré

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
24 H

05.12.2007–30.11.2010 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 07-10618 / 102065
MANUFACTURE ROGER DUBUIS SA, 1217 Meyrin
centres CNC: fraisage, électro-érosion, métrologie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H
13.09.2007–30.09.2010 (Renouvellement)
- 07-10634 / 100931
Pyrotek SA, 3960 Sierre
fabrication de filtres céramiques
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
32 H
01.05.2005–30.04.2008 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 07-10608 / 101047
MANUFACTURE CARTIER LA CHAUX-DE-FONDS, Branch of Richemont
International SA, 2306 La Chaux-de-Fonds
usinage CNC des boîtes de montres, tournage et fraisage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H, 2 F
01.01.2006–31.12.2008 (Modification)
- 07-10633 / 100677
Tusa SA, 1800 Vevey
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
31 H, 45 F
24.09.2007–23.09.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 07-10657 / 110915
Philip Morris International Management S.A., 1001 Lausanne
promotion
besoins spéciaux de consommation
7 H, 8 F
01.11.2007–31.10.2010 (Nouveau permis)

- 07-10670 / 111106
Atest SA, 1618 Châtel-St-Denis
CND (contrôles non destructifs): Vérification des soudures du puit blindé du chantier de Clauson Dixence.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.11.2007–31.10.2010 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 07-10617 / 102041
IBM Suisse, 1008 Prilly
surveillance des systèmes informatiques, CICO, Help-desk
besoins spéciaux de consommation
36 H
05.09.2007–30.09.2010 (Renouvellement/modification)
- 07-10635 / 100931
Pyrotek SA, 3960 Sierre
fabrication de filtres en céramiques
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
44 H
01.10.2007–30.09.2010 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

30 octobre 2007

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	44
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	30.10.2007
Date	
Data	
Seite	7144-7148
Page	
Pagina	
Ref. No	10 141 075

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.